

## **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

### ***Règlements numéros 14-108 et 14-109***

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par la soussignée, que lors de la séance ordinaire tenue le 7 janvier 2015, le conseil a adopté les règlements suivants :

- Règlement numéro 14-108 relatif à l'occupation du domaine public sur le territoire de la municipalité
- Règlement numéro 14-109 établissant des normes relatives à l'occupation et à l'entretien des bâtiments

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance à l'hôtel de ville située au 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague, durant les heures habituelles de bureau.

**DONNÉ** à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 12<sup>e</sup> jour de février 2015.



Dany Michaud  
Directrice générale et secrétaire-trésorière